

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **Centre-Lartigue**
Autre(s) appellation(s) École Sainte-Marguerite-Marie
2. No. dossier **47**
3. No. réf. Archives CSDM **234 / 234**
4. ANNÉE de construction **1954**
5. ARCHITECTE concepteur **Duplessis, Labelle & Derome**
Entrepreneur général **Cadillac construction**
6. FONCTION actuelle **Éducation des adultes**
7. COORDONNÉES **2217, rue Papineau**
Montréal, QC H2K 4J5
(514) 596-4433
8. PERSONNE ressource **M. Serge Bergeron, directeur**
9. PHOTO de la façade principale



Centre Lartigue, façade ouest, rue Papineau • Pascale Beaudet et Caroline Tanguay, mars 2002.

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation transversale sur le corps central de l'îlot.

b) Alignement sur la rue

Retrait par rapport à la ligne de façade avec marge de recul.

c) Cour d'école

Latérale. Occupée maintenant par un stationnement du côté sud.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Salle A et salle B, auparavant salle commune, maintenant bibliothèque et laboratoire d'informatique.

12. STATUT de PROTECTION

Aucun.

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Les Faubourgs



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N. d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
Anciennement l'école primaire Sainte-Marguerite-Marie, le Centre Lartigue a ouvert ses portes en septembre 1985.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
Afin de répondre aux besoins des jeunes adultes inscrits dans un programme de rattrapage scolaire visant plus particulièrement les 18-30 ans, le Centre Lartigue est un centre de formation de base et de francisation de la CSDM. Ce service était par ailleurs offert dans les mêmes lieux – l'école primaire Ste-Marguerite Marie – par le Service d'éducation de base aux adultes de Montréal (SEBAM) alors que des cours étaient offerts aux adultes immigrants et analphabètes. Le SEBAM s'est par la suite installé au Centre Champagnat rue St-Hubert.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
Centre Lartigue
Probablement nommé en l'honneur du premier évêque de Montréal, Mgr Jean-Jacques Lartigue (1777-1840). L'histoire retient de lui son intérêt pour l'éducation et son opposition aux patriotes durant la tourmente politique de 1837-1838.
5. PUBLICATIONS sur l'école
N. d.
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N. d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N. d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1954	Construction	Duplessis, Labelle & Derome*
?	Séparation de la salle commune au rez-de-chaussée, en deux salles.	?

* La firme Duplessis, Labelle et Derome aura entre autres réalisé l'école primaire Victor-Doré en 1960 dans le quartier Villeray / Petite-Patrie, première école primaire de la CSDM spécialement construite et adaptée pour enfants handicapés.

2. NOMBRE D'ÉTAGES

3 niveaux (rez-de-chaussée, deux étages de classe)

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment à corps unique en "I", avec en façade, un avant-corps en saillie.

b) Symétrie

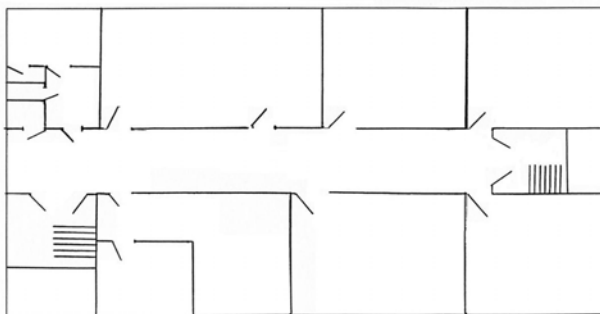
Longitudinale et transversale.

c) Circulation

Une entrée principale en façade avec deux entrées latérales du côté du stationnement. L'entrée rue Papineau est vis-à-vis l'axe du corridor central qui, au rez-de-chaussée, traverse un grand espace auparavant ouvert mais aujourd'hui divisé en deux (salle A et salle B), l'ancienne pièce commune. Situés de part et d'autre de ces deux salles, du côté sud, deux accès secondaires au stationnement. On retrouve un escalier à l'extrémité de ce corridor, puis un autre escalier au niveau de l'entrée latérale sud-est. Aux étages, corridor central, situé dans la même travée que les entrées principales.

d) Plan schématique

Étage-type d'après le plan d'évacuation d'incendie.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

D'esthétique moderniste, le bâtiment est marqué par les composantes horizontales de ses façades latérales et par le fenêtrage en bande horizontale intégrée dans le plan mural. L'accent vertical est donné en façade par un jeu de volumes et par les fenêtres. Notons aussi l'absence presque totale d'ornementation.

a) Conception esthétique

- **Typologie traditionnelle et composition classique conservatrice par rapport à d'autres écoles de même époque (par exemple, Saint-Grégoire-le-Grand, 1956, voir fiche no 62.**
- **Composition horizontale perceptible latéralement du côté sud et nord :**
 - **Traitement sobre, uniforme;**
 - **Travées principales des classes clairement visibles par le regroupement de cinq travées séparées par des pleins verticaux de brique;**
 - **Il y a une légère différence entre le rez-de-chaussée et les autres niveaux;**
 - **Socle souligné en façade par l'emploi de pierre grise.**
- **Composition verticale très peu affirmée à l'exception de la façade principale :**
 - **Avant-corps en saillie au niveau du rez-de-chaussée affirmant la partie de l'horizontalité du bâtiment en contrepartie l'axe vitré situé au-dessus de l'entrée principale qui affirme la verticalité, terminée par une grande croix sculptée dans de la pierre artificielle, au niveau du couronnement;**
 - **Verticalité et axialité affirmée au sud par la série de fenêtres au-dessus de la porte sud-est.**
- **Volumétrie :**
 - **Jeux de deux volumes rectangulaires emboîtés.**
- **Ouverture de part et d'autre de la travée centrale de la façade, au premier et au deuxième étage soulignée par deux bandeaux horizontaux continus.**

b) Conception fonctionnelle

- **Organisation fonctionnelle typique :**
 - **Conception simple et claire;**
 - **Grande salle dans la travée centrale du bâtiment;**
 - **Classes réparties aux deux niveaux supérieurs.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Rapport fonctionnaliste entre extérieur et intérieur à une exception près :**
 - **En façade principale et latérale, l'architecture ne décrit pas l'espace (grande salle) au rez-de-chaussée par rapport aux étages de classes.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

Béton armé.

Le bâtiment présenterait des faiblesses structurales. De nombreuses fissures et cassures ont été remarquées sur le parement de maçonnerie et à l'intérieur du bâtiment probablement dû à des affaissements, surtout au niveau du rez-de-chaussée, de nombreuses fissures et affaissements. Selon une firme d'ingénieurs venue visiter les lieux, ces vices structuraux seraient liés à la composition du sol.

b) Enveloppe

- **Revêtement de brique brune avec joints creux;**
- **Couronnement en façade d'une croix en pierre artificielle (travée centrale);**
- **Béton apparent au niveau du socle de fondation;**
- **Fenêtres remplacées.**

c) Intérieur

CLASSES	Tuiles de linoléum coloré. Panneaux acoustiques suspendus. Meubles sous les tableaux (certaines classes avec porte alors que d'autres ont été retirées). Plâtre. Plinthes en bois peint.
CORRIDORS	Ibid que les classes. Casiers encastrés. Plinthes en terrazzo, tuiles de linoléum. Plafond au 1^{er} étage abaissé.
ESCALIERS	Plâtre. Structure et rampe métallique, rampes en bois le long du mur. Marches et plancher en terrazzo.
CLOISONS	Nouvelle cloison au rez-de-chaussée séparant la grande salle en deux. Nouvelle cloison de placoplâtre séparant certaines classes au 1^{er} étage.
PORTES	Bois peint.
AUTRES	Fournaise d'origine au sous-sol (fonctionnelle).

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Simplicité de la composition et de la conception esthétique des façades :**
 - **Intégration en façade d'une croix sculptée;**
 - **Jeux de fenêtres en façade au niveau des étages.**

b) Intérieur

- **Aucune caractéristique distinctive remarquée.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Aucun élément remarqué.**

b) Intérieur

- **Aucun élément remarqué.**

c) Mobilier d'origine

- **Aucun élément remarqué.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Moyenne. Remplacement des fenêtres, réparation de la brique au niveau du couronnement avant du bâtiment. Mur lézardé dû à l'affaissement du sol (perceptible aussi à l'intérieur par l'affaissement du plancher et de la porte de la sortie sud-est).**

b) Intérieur

- **Faible. Rénovations, modifications et changements aux divisions intérieures.**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Marge de recul par rapport à la rue, terrain clôturé et gazonné.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Limitrophe du côté sud de l'école, surface restante du terrain dans toute la longueur de l'îlot. Utilisée comme stationnement.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

École située dans un cadre bâti majoritairement commercial (concessionnaire automobile au sud et boutiques au nord) et à l'est résidentiel (recyclage d'un ancien édifice scolaire).

b) Évolution du cadre bâti

Construction de l'école relativement compatible avec période de développement du quartier.

c) Point d'intérêt

Le Centre Lartigue est en retrait par rapport à l'alignement des bâtiments des lots limitrophes en plus d'être construit sur un terrain en pente, ce qui tend à l'effacer de son environnement.



Centre Lartigue, façade latérale sud • Pascale Beaudet et Caroline Tanguay, mars 2002